VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE
CAFE-BAR-RESTAURANT-SNACK L'EURL L'ULTIMO, 2 Rue Champollion GRENOBLE
VENTE DU 05/07/2017
2 Rue Champollion 38000 GRENOBLE
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 5 juillet 2017 à 10 heures

D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE
CAFE-BAR-RESTAURANT-SNACK

Liquidation Judiciaire de L'EURL L'ULTIMO, 2 Rue Champollion 38000 GRENOBLE immatriculée au registre du commerce de GRENOBLE sous le numéro 803853456, jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 4 avril 2017.

MISE A PRIX : 20 000€
S'appliquant :
A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage,
droit au bail, Licence IV) à concurrence de …… 10.000€
B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)
à concurrence de…… 10.000€

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 17 mai 2017. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère) 61 bd des Alpes, Maître Philippe SERRANO Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-priseurs judiciaires à Grenoble.

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur PERRIN Jonathan 06.33.66.76.22

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP Jean-Claude ANAF et Associé. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.
A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.